MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

6ème année | Edition Générale n° 1 | 22 Janvier 1958

LES TRAITEMENTS D'HIVER

VIGNE

En hiver, les traitements permettent de lutter contre les cochenilles, contre l'excoriose, contre l'esca.

Pour exterminer les Cochenilles de la vigne, pulvériser de l'huile d'anthracène, de l'huile d'anthracène jaune ou un oléo-parathion ; il faut au moins 8 kgs de pression pour que ce traitement soit efficace.

L'huile d'anthracène a une certaine action contre l'excoriose.

La lutte contre l'Excoriose est surtout réalisable avec de l'arsénite de soude, de l'huile d'anthracène jaune, des colorants nitrés. Ces divers produits ont une efficacité supérieure à celle du mélange sulfate de fer + acide sulfurique qui a été longtemps préconisé.

Contre l'Esca , 2 semaines avant la taille, pulvériser de l'arsénite de soude.

Attention : L'arsénite de soude est un poison violent dont l'usage est strictement règlementé et qui nécessite des précautions d'emploi.

ARBRES FRUITIERS

Les traitements d'hiver ne sont que rarement indispensables sur les jeunes plantations (3-4 ans). Dans les plantations plus âgées, régulièrement entretenues, ils peuvent être négligés certaines années. Par contre, les traitements d'hiver sont nécessaires :

- sur les très vieux arbres
- sur les arbres négligés
- sur les arbres ayant fait l'objet d'infections parasitaires massives au cours de l'année écoulée
- dans les vergers dotés d'un matériel de traitement faible ne permettant pas des interventions rapides sur l'ensemble de la plantation.

Utiliser :

- Huiles de goudron (décapantes et ovicides)
- Huiles de pétrole (coccicides)
- Colorants nitrés (ovicides)
- Huiles jaunes (ovicides et coccicides)
- Oléo-parathions (ovicides et coccicides)

SEPTORIOSE du CELERI (Rouille)

La lutte contre cette maladie commence au stade de production des plants par : la désinfection des terreaux et la désinfection des graines.

REABONNEMENTS - Le service de la Revue "PHYTOMA" n'est pas garanti aux personnes qui contracteront leur réabonnement après le 1° février.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.